

Royaume du Maroc  
Centre Cinématographique  
Marocain



المملكة المغربية  
المركز السينمائي  
المغربي

الخزانة السينمائية المغربية\*  
CINEMATHEQUE MAROCAINE\*

التراث السينمائي، ذاكرة حية للإنسانية: LE PATRIMOINE CINÉMATOGRAPHIQUE, MÉMOIRE VIVANTE DE L'HUMANITÉ



Création et développement des cinémathèques

( thème proposé pour le Work-shop  
du 57ème Congrès de la FIAF )

RABAT 2001

## Introduction :

L'aide apportée à la création de nouvelles cinémathèques dans les pays et les régions qui en sont dépourvues d'une part, ainsi que le soutien au développement des cinémathèques naissantes d'autre part, font partie des objectifs majeurs de la F.I.A.F.

Ces actions ont pour but en particulier d'enrichir et de diversifier le capital mondial du patrimoine cinématographique.

Les cinémathèques étant les plus proches des cinématographies nationales, les aider à se créer et à se développer, revient à apporter un soutien à ces mêmes cinématographies qui trouveront auprès des cinémathèques leur point d'appui, susceptible de conserver les copies des films nationaux, de procéder à la diffusion de la culture par le film et de créer un véritable forum de rencontres autour des thèmes se rapportant au cinéma.

L'émergence de nouvelles cinématographies appelle donc un soutien continu, en particulier de la part de la F.I.A.F., riche d'une expérience de 60 ans, en matière de conservation et de sauvegarde du patrimoine cinématographique en général.

## Recommandation de l'UNESCO :

La résolution de Janvier 1975, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale de l'UNESCO, recommandait aux pays membres d'entreprendre sans tarder des démarches d'ordre juridique et technique, de redoubler les efforts pour préserver et conserver les films. Les membres de l'Assemblée Générale soutenaient que le film s'impose de lui même, en particulier à l'avenir, comme agent de diffusion des connaissances culturelles, esthétiques, scientifiques, sociales et historiques.

## La diffusion de la culture cinématographique :

La création de nouvelles cinémathèques et le développement de celles qui viennent de naître aide à la diffusion de la culture cinématographique, ce qui constitue l'une de leurs missions. Par le biais des films projetés et les débats qui les accompagnent, le public est amené à fructifier une culture du film et à mieux connaître l'art du cinéma.

Puisant dans le cinéma national et international, tout être cultivé doit avoir une connaissance élémentaire du 7<sup>ème</sup> Art et de son évolution depuis plus d'un siècle, à l'instar de ses connaissances en littérature, musique et d'autres beaux arts.

L'existence d'une cinémathèque dans un pays donné profite également aux professionnels du cinéma, appelés à côtoyer les chefs-d'oeuvre du cinéma international. La présentation de films de qualité, forme également les spectateurs de ce pays et les familiarise avec l'art cinématographique. La rencontre du public et des films est donc l'un des buts majeurs à atteindre.

### La cinémathèque comme musée :

Les critiques, les théoriciens et les historiens prennent la défense, depuis longtemps déjà, du cinéma comme art et cette défense se confond aujourd'hui avec celle des cinémathèques comme musées du film. Le musée du cinéma, fondé sur l'exhibition, la projection de films, l'exposition d'appareils anciens, photos et affiches, ... maintient le prolongement du plaisir et permet aux différentes générations de côtoyer les anciennes oeuvres et de mieux évaluer leurs réalisations.

### La programmation pédagogique :

La sauvegarde matérielle n'est pas suffisante et doit nécessairement être accompagnée d'une conservation spirituelle qui passe par la programmation. Programmer, c'est montrer, et la cinémathèque ne se limite pas à l'accumulation de copies, d'objets, de photos et de documents divers, elle œuvre également à initier et perpétuer des relations esthétiques entre les films par le biais de la programmation par thème, par cycle sous forme d'hommage, etc... Par ce biais, elle familiarise son public avec la culture du film et l'aide à développer sa réflexion et à dégager les spécificités de ces liens.

### La cinématographie nationale :

La cinémathèque est l'institution qui participe également au développement de la cinématographie nationale. Par ses diverses activités : la sauvegarde des films d'abord nationaux, d'objets muséologiques, de photos et d'affiches, elle tient régulièrement l'inventaire de la production nationale et procède à la diffusion de ces informations à travers les canaux aussi bien locaux qu'à l'échelle internationale, notamment à travers la F.I.A.F., ce qui contribue inévitablement à l'enrichissement de la filmographie internationale. Plus il y a de cinémathèques dans le monde, plus cette filmographie s'enrichit et se développe.

### Bibliothèque spécialisée :

L'existence d'une bibliothèque spécialisée dans le cinéma, mission qui incombe également aux cinémathèques, contribue aussi à la diffusion de la culture cinématographique. Cette bibliothèque permet :

- ♦ De regrouper dans un même endroit tout document se rapportant au cinéma ;
- ♦ De faciliter le travail des chercheurs, universitaires et étudiants en matière de ressourcement documentaire ;
- ♦ D'aider à l'élaboration et à l'enrichissement d'études et de mémoires sur le cinéma, qu'il soit national ou international.

### Les générations comme cibles privilégiées :

Nul n'ignore aujourd'hui l'impact des cinémathèques dans la formation du goût au profit des générations présentes et futures. La cinémathèque se doit de préserver la passion du cinéma en diffusant des oeuvres diverses au jeune public. Elle représente l'endroit idéal, et parfois unique, pour le développement et le raffinement de ce goût.

Dès leur plus jeune âge, les enfants doivent côtoyer les cinémathèques et se familiariser avec leurs diverses activités. D'autres part, la cinémathèque doit tenir compte, lors de sa programmation, de l'existence de ce public potentiel.

### Objet du Work-shop :

La F.I.A.F. veille à la sauvegarde du patrimoine filmique international. Elle peut donc apporter son soutien aux pays dépourvus de cinémathèques ou ayant des cinémathèques naissantes, en les aidant à en créer et à développer leur fonctionnement, en matière de dépôt, de restauration, de catalogage, de diffusion, ...

La tenue d'un Work-shop traitant de la création et du développement de nouvelles cinémathèques à travers le monde, devient de plus en plus d'actualité. Cette action vise de multiples objectifs et interpelle la F.I.A.F. à mieux assurer son véritable rôle fédérateur, dont notamment :

- Inciter les pays demandeurs à organiser leurs archives et à mieux structurer leur patrimoine. De ce fait, de nombreux films se trouvent sauvés de la destruction et intègrent le patrimoine international pour l'enrichir et le diversifier,

- ◊ Prendre connaissance des richesses de chaque pays en matière d'archives et en même temps s'intéresser davantage aux cinématographies nationales, les cinémathèques étant des lieux d'épanouissement de jeunes talents si désireux de faire connaître leurs réalisations,
- ◊ Aider à la formation d'un public cinéophile, en particulier auprès des enfants susceptibles de préserver la passion du 7<sup>ème</sup> Art, en même temps aider le public à se familiariser avec son propre cinéma,
- ◊ Porter à la connaissance de l'ensemble de la communauté internationale l'intérêt de l'archivage et la sauvegarde du patrimoine en sensibilisant les différents pays aux normes et réglementations que la F.I.A.F. met en application depuis des décennies,
- ◊ Mettre à contribution le capital de relations et de coopération déjà existant entre certains pays d'une part, et les mécanismes mis en place par des organisations internationales, en particulier l'UNESCO, d'autre part.

### Conclusion:

Compte tenu de ce qui précède, la Cinémathèque Marocaine lance, dès à présent, un appel à tous les membres de la FIAF, en particulier ceux qui ont manifesté leur intérêt à ce thème lors de l'Assemblée Générale de Madrid, afin d'apporter leurs suggestions et leur concours, soit sous forme d'interventions et/ou d'illustrations, soit en nous mettant en contact avec des personnalités extérieures en mesure d'enrichir ce Work-shop.